



## Avis d'appel public à la concurrence - MP 2019-07

### 1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Agence du Tourisme de la Corse. Pôle Administration générale  
17 Bd du Roi Jérôme. 20181 Ajaccio  
Tél: 04.95.51.77.75 Fax: 04.95.51.14.40

### 2. Procédure de passation :

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

La présente consultation est une consultation initiale.

### 3. Objet du Marché :

Ce contrat a pour objet la fourniture et la livraison de :

- titres restaurant matérialisés sous support papier (fabrication chaque mois de titres restaurant papier)
- titres restaurant sur support dématérialisé (fabrication et distribution des cartes et des codes pin)

Au profit des salariés de l'Agence du Tourisme de la Corse. Le titulaire s'engage à exécuter l'ensemble des prestations objet du présent marché et à respecter l'ensemble de la réglementation.

**4. Code nomenclature CPV :** Objet principal : 6610000-1 Service d'intermédiation financière excepté services de banques d'investissement, services d'assurances et de retraite. 30199770-8 Chèques repas.

### 5. Forme du marché :

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

La quantité totale des commandes pour la durée du marché est défini(e) comme suit :

Seuil minimum	7 000	titre
Seuil maximum	14 000	titre

**6. Lieu d'exécution :** Les locaux de l'acheteur public

**7. Durée du marché :** 36 mois à compter de la notification.

### 8. Caractéristiques principales :

Financement du marché : fonds propres de l'acheteur public

Imputation budgétaire : compte 64118, chapitre 012.

### 9. Conditions particulières

Les prestations sont réservées à une profession particulière en vertu des dispositions suivantes : « Marchés réservés aux entreprises spécialisées dans l'émission des titres restaurant ».

**10. Critères de sélection des candidatures :** suivant les dispositions du règlement de la consultation.

### 11. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	Valeur technique de l'offre	40%
2	Prix	40%
3	Délais	20%

**12. Délai minimum de validité des offres : 90 jours** à compter de la date limite de réception des offres

### 13. Conditions d'envoi ou de remise du DCE:

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <http://www.achatspublicscorse.com>

### 14. Conditions d'envoi ou de remise des offres:

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- **Par transmission électronique** à l'adresse suivante: <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2019-07
- La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.
- L'envoi des offres par voie postale n'est pas autorisé.
- La remise des offres contre récépissé n'est pas autorisée.

**15. Rédaction des Offres / Prix :** Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

### 16. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

\*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

\*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

\*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

**17. Date limite de dépôt des offres : Le vendredi 17 mai 2019 à 16 heures (heure française)**

**18. Date d'envoi à la publication : Le mercredi 03 avril 2019.**